



Service Eau Environnement Forêt

Clermont-Ferrand, le 13 juillet 2021

Participation du public

Synthèse des observations

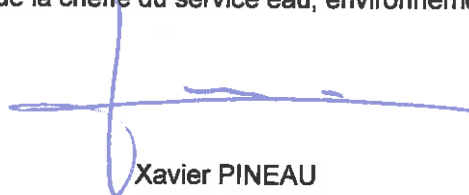
**Demande de déclaration d'intérêt général 2021 de travaux sur le bassin versant de la Dore
déposée par le syndicat mixte du parc naturel régional du Livradois-Forez en mars 2021**

La participation du public prévue conformément à l'article L. 120 - I et II du code de l'environnement dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public, défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, relative à la demande de déclaration d'intérêt général 2021 de travaux sur le bassin versant de la Dore, a eu lieu du 16 juin 2021 au 6 juillet 2021 (21 jours) sur le site internet des services de l'État du Puy-de-Dôme.

A l'issue de cette consultation, aucun avis n'a été reçu à la direction départementale des territoires (DDT), service eau, environnement et forêt. Après la consultation du Président de la formation Grand cycle de l'eau du syndicat mixte du parc naturel régional du Livradois-Forez pour avis sur le projet d'arrêté inter-préfectoral et le recueil de son avis, le document sera proposé à la signature des Préfets de la Loire et du Puy-de-Dôme.

En application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement, la présente note synthétique doit être rendue publique sur le site internet des services de l'État du Puy-de-Dôme, pendant une durée minimale de trois mois.

Pour la directrice départementale des territoires
du Puy-de-Dôme, par intérim
et par délégation,
L'adjoint de la cheffe du service eau, environnement et forêt



Xavier PINEAU